

L'entièreté de cette communication sera publiée sous forme d'article dans le N°1&2, 2008 « Genre, travail social et gestion de la diversité » de la revue LES POLITIQUES SOCIALES (Belgique) à paraître au printemps 2008 (www.lespolitiquessociales.org)

PATERNITÉS EXCLUES ET LA FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

Jean-Martin DESLAURIERS

Université d'Ottawa

jean-martin.deslauriers@uottawa.ca

RÉSUMÉ

L'évolution des pratiques québécoises en travail social dans le champ des services destinés aux enfants et aux parents nous mène vers des modèles d'intervention fondés sur une analyse globale, souvent systémique, des problèmes et des besoins des familles. Pour y répondre, on vise à s'assurer que chacun des membres d'une famille aux prises avec différentes problématiques reçoive une aide appropriée. Toutefois, on constate que les énoncés de principes se concrétisent peu ou pas concernant les pères, particulièrement ceux qui présentent de plus grands besoins : à faibles revenus, sous-scolarisés, socialement isolés, aux prises avec certains problèmes psychosociaux. Ils sont souvent oubliés, voire exclus des services qui, en principe, sont destinés à l'ensemble des familles vulnérables.

Ce constat s'explique par différents facteurs encore très peu abordés dans les programmes de formation en travail social, de même que sur le terrain. D'abord, la socialisation des hommes inhibe la demande d'aide, ce qui les rend eux-mêmes moins enclins à recourir aux services disponibles et à exprimer de la détresse (Dulac, 2001). Malgré un certain assouplissement des stéréotypes sexuels, on s'attend encore à ce que les hommes fassent preuve d'invulnérabilité, de force. Également, le processus de demande d'aide des hommes est souvent inverse au processus «classique» de demande d'aide. En effet, les hommes sont plus souvent des utilisateurs contraints des services sociaux que les femmes. Donc, ils se retrouvent beaucoup plus fréquemment dans une relation d'aide qu'ils n'ont pas sollicitée, sans avoir identifié un besoin de changement. Un autre élément qui s'ajoute à la question de la présence des pères dans les services est la prédominance d'un personnel féminin oeuvrant à l'intérieur des services destinés aux familles. En tant que femme, il peut parfois être difficile d'être confrontée à un schème de référence masculin qui est divergent, voire opposé au leur.

Enfin, la classe sociale constitue un obstacle potentiel à l'intégration des pères vulnérables aux services. Le choc de valeurs concernant l'exercice du rôle de parent, causé par la pauvreté économique, sociale et culturelle, est très présent dans la pratique. De façon consciente ou inconsciente, le personnel des services sociaux a tendance à percevoir les compétences parentales en fonction d'un idéal porté par la classe moyenne ou riche (mode de vie, vocabulaire, méthode d'éducation). Lorsqu'ils sont séparés de la mère de leur enfant, le phénomène est exacerbé par les conflits non résolus et les tensions liées à la réorganisation familiale suivant la rupture.

La somme de ces obstacles mène souvent à une exclusion des pères, particulièrement ceux qui sont plus pauvres et sous-scolarisés. Cette exclusion pénalise certains pères et, surtout, limite les résultats des interventions familiales. La qualité de l'aide destinée aux enfants en est aussi affectée. Enseigner le passage de la théorie à la pratique pour corriger cette tendance est un enjeu majeur concernant la formation et la pratique du travail social.